

MINISTRE DE L'INTERIEUR  
ET DE LA SECURITE

-----  
*Direction Générale de la Décentralisation  
et du Développement Local*  
-----

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
*Union-Discipline-Travail*  
-----



# **BILAN DES ACTIVITES DE LA DIRECTION GENERALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL**

## **EXERCICE 2022**





# PREFACE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de la Côte d'Ivoire, le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, en exécution de l'une des principales missions qui lui sont dévolues et qui consiste à mettre en œuvre la politique nationale de décentralisation, j'ai insufflé un sang nouveau à l'équipe de pilotage de la politique de décentralisation.

Dès la mise en place depuis le mercredi 08 septembre 2021 de cette équipe dirigeante, j'ai instruit mes collaborateurs à revoir les dispositions législatives et réglementaires relatives à l'organisation et au fonctionnement des collectivités territoriales.

Pour atteindre efficacement l'objectif visé, un Comité Conjoint de Coordination de la Décentralisation a été mis en place. Mon souhait le plus ardent est de voir les résolutions et les suggestions émanant des travaux de ce comité se transformer en décisions et actes concrets afin que la décentralisation soit la véritable épine dorsale du développement de notre pays.

Le présent bilan des activités rassemble toutes les activités réalisées avec des illustrations et démontre le travail abattu par cette équipe. Toutefois, nous continuons sur cette lancée afin de corriger les lacunes constatées.

Dès à présent, j'exhorte mes collaborateurs à se donner les moyens pour la réalisation de la vision du Président de la République, Son Excellence Alassane Ouattara qui a mis en place un vaste et ambitieux programme dénommé "Une Côte d'Ivoire solidaire", dont l'homme est au centre de l'action publique sur la période 2021-2025.

La mise en place du Système de Gestion Intégrée des Données et Archivages Numériques des Collectivités Territoriales Ivoiriennes (SYGIDAN-CTI) me donne des raisons d'espérer à un lendemain meilleur pour nos collectivités territoriales.

Je félicite le Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local et l'ensemble des agents pour le travail déjà réalisé.

Je voudrais les encourager à continuer cette œuvre qui contribue grandement à la bonne gouvernance en Côte d'Ivoire.

Je remercie les différents ministères, les partenaires et institutions qui, par leurs actions, nous soutiennent dans cette œuvre d'intérêt national.

J'invite les élus locaux et autres acteurs de développement local à accompagner le processus de la décentralisation et à maintenir le cap.

**DIOMANDE Vagondo**  
*Général de Corps d'Armée,  
Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité*

# INTRODUCTION

Dans le cadre du fonctionnement régulier des administrations, celles-ci produisent chaque fin d'année un rapport d'activités dont l'objectif est de faire le point de l'ensemble des activités réalisées. C'est à ce principe que la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL) s'engage à obéir en mettant à disposition ce rapport.

Ainsi, conformément au Décret n°2021-452 du 08 septembre 2021 portant organisation du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MIS), la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local a l'initiative de l'organisation, le contrôle du fonctionnement et l'exercice des pouvoirs de tutelle de l'Etat à l'égard des collectivités territoriales et districts autonomes, le suivi-évaluation du transfert des compétences de l'Etat aux collectivités territoriales et districts autonomes ; l'organisation de la coopération internationale entre les collectivités territoriales et districts autonomes ivoiriens et les collectivités territoriales étrangères, l'animation de l'action régionale, en liaison avec les Conseils Régionaux, l'assistance-conseil dans les domaines du développement local, de la coopération décentralisée et en matière économique et financière, le renforcement des capacités des collectivités territoriales, districts autonomes et des populations sur les enjeux du développement local.

Pour réussir cette noble mission, la DGDDL est dotée de quatre (4) directions :

1. La Direction de la Tutelle Administrative (DTA) ;
2. La Direction de la Tutelle Economique et Financière (DTEF) ;
3. La Direction de la Coopération Décentralisée (DirCoD) ;
4. La Direction du Développement Humain (DDL).

Pour l'exercice 2022 qui marque la première année de la nomination du Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local, Dr. Fidel YAPI, par Décret n°2021-475 du 08 septembre 2021, chaque direction dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles des services de la DGDDL a initié, élaboré et exécuté des projets ou fait le suivi des activités relevant de sa compétence.

Ce rapport annuel de 2022 qui retrace les principales activités conduites par la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local, est structuré suivant quatre axes majeurs que sont:

- le renforcement de la gouvernance locale;
- le renforcement des capacités de la Tutelle centrale et des collectivités territoriales;
- la coordination et le suivi des programmes et projets des collectivités territoriales;
- les missions d'échanges et de partages d'expériences.

# SOMMAIRE

<b>PREFACE</b> -----	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION</b> -----	<b>4</b>
<b>I - AU TITRE DE RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE LOCALE</b> -----	<b>7</b>
Organisation des conférences budgétaires des Collectivités et Districts Autonomes ---	8
Mission d'assistance et de conseil de la DGDDL à Odiénné -----	9
Séance de travail avec les Elus dans le processus de délimitation des Communes contigues-----	10
Coopération UNICEF-Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité : élaboration et mise en oeuvre du programme de travail biannuel d'action 2022-2023 -----	11
Contrôle de légalité et assistance-conseil -----	12
Installation de la commission spéciale dans la Région du GBEKE -----	14
<b>II - AU TITRE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE LA DGDDL ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES</b> -----	<b>15</b>
Dématérialisation des procédures des Collectivités Territoriales (SYGIDAN-CTI)-----	16
Formation -----	17
Renforcement de l'opérationnalité de la DGDDL -----	18
<b>III - AU TITRE DE LA COORDINATION DES PROGRAMMES ET PROJETS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES</b> -----	<b>19</b>
Projet de construction des marchés de gros de Bouaké et Yopougon (MABY) -----	20
Projet de développement des ressources humaines pour le renforcement de l'Administration Locale dans les zones centre et nord de Côte d'Ivoire (PCN-CI) -----	21
Projet d'Appui au Développement Economique et Ecologique des Territoires Ruraux (ECOTER) -----	23
Projet d'Appui a la Mobilisation des Ressources Propres de Côte d'Ivoire (PAMREC) -----	25
Projet de Renforcement des Communes pour la Promotion de la Cohésion Sociale (COSAY 2)-----	26
Atelier d'échanges sur les nouvelles dispositions et les perspectives en matière d'enregistrement des naissances en Côte d'Ivoire -----	27
Activités menées par le point focal Millennum Challenge Corporation, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MCC-MIS) : pour promouvoir la bonne gouvernance au niveau local -----	28
Journée Internationale des Droits de l'Homme à Yopougon-----	29

# SOMMAIRE

<b>IV - AU TITRE DES MISSIONS D'ÉCHANGES ET DE PARTAGES D'EXPERIENCES</b> -----	31
Activités menées dans le cadre de la Coopération Décentralisée-----	32
Participation au 9ème Sommet Africités a Kisumu (Kenya)-----	34
L'Agence Nationale d'Appui au Développement des Collectivités Territoriales (ADCT) du Burkina Faso -----	35
Mission de passation de charges et d'expériences à Yaoundé au Cameroun -----	36
Rencontres internationales organisées en Côte d'Ivoire -----	37
COP-27 à Sharm-El-Cheikh en Egypte -----	40
<b>CONCLUSION</b> -----	41
<b>REVUE DE PRESSES</b> -----	43



**AU TITRE DU RENFORCEMENT  
DE LA GOUVERNANCE LOCALE**

## ORGANISATION DES CONFÉRENCES BUDGÉTAIRES DES COLLECTIVITÉS ET DISTRICTS AUTONOMES

Dans le cadre des conférences budgétaires des collectivités territoriales, cinq Commissions interministérielles ont examiné 231 programmes triennaux et 214 budgets qui ont reçu l'avis favorable pour leur approbation par le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité permettant ainsi de doter 92% des Collectivités Territoriales de leurs budgets primitifs 2023 dès janvier 2023.



*Cérémonie d'ouverture des conférences budgétaires*



*Elus et Chefs de service des collectivités territoriales à la cérémonie d'ouverture des conférences budgétaires*



*Photo de famille suite au lancement des conférences budgétaires des collectivités territoriales*



*Séance de travail d'une commission - Conférences budgétaires*

## MISSION D'ASSISTANCE ET DE CONSEIL DE LA DGDDL A ODIENNE

C'est en vue de prévenir d'éventuels dysfonctionnements des organes et de l'administration municipale que, à la demande de Madame le Maire, il a été organisé une Mission d'Assistance et de Conseil dans la Commune d'Odienné, conduite par le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, autorité de tutelle des collectivités territoriales, à travers la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL) du 25 au 30 octobre 2022.



*Echange de civilité avec le préfet de région d'Odienné*



*La délégation de la DGDDL accompagnée du préfet de Région d'Odienné*



*Une vue d'ensemble des participants à la mission et des élus locaux*



*Nouvelle Mairie d'Odienné en construction*

## SEANCE DE TRAVAIL AVEC LES ELUS DANS LE PROCESSUS DE DELIMITATION DES COMMUNES CONTIGUES

Le Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local, Dr Fidel Yapi a eu une séance de travail avec les Maires des communes de Cocody et de Bingerville en vue du règlement du conflit territorial qui oppose les deux (02) Collectivités Territoriales.

Les décrets n°85-1114 du 08 novembre 1985 fixant le ressort territorial de quatre-vingt-dix-huit (98) Communes et portant modification des limites territoriale d'une Commune et n°95-529 du 14 juillet 1995 portant modification du décret n°80-1018 du 19 septembre 1980 fixant le ressort territorial des Communes de Côte d'Ivoire et du décret n°85-1114 du 08 novembre 1985 fixant le ressort territorial de quatre-vingt-dix-huit (98) Communes et portant modification des limites territoriales d'une Commune font l'objet d'interprétations et de disputes entre les deux (02) Communes.



*Le DG de la DGDDL entouré des maires de Cocody et Bingerville en conflit*

## **COOPERATION UNICEF - MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE : ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL BIANNUEL D'ACTION 2022-2023**

Afin de mieux suivre l'exécution du Programme en particulier celui de la composante Protection de l'enfant et les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats attendus des Plans de Travail 2022 et conformément aux procédures en vigueur, une revue annuelle s'est tenue du 23 au 25 novembre 2022 à Grand-Bassam avec la participation des Ministères Techniques partenaires clés et des partenaires de mise en œuvre de la société civile.

Cet exercice a induit des interactions avec l'ensemble des parties prenantes. Il a débouché sur l'élaboration des Plans de Travail Biannuel (PTB 2023-2024).

Il s'agit de satisfaire l'exigence de redevabilité et d'impulser, avec l'ensemble des parties prenantes, une dynamique d'apprentissage continu pour des résultats de grande ampleur en faveur des enfants, particulièrement les plus vulnérables.

## CONTROLE DE LEGALITE ET ASSISTANCE-CONSEIL

N°	AXES	ACTIVITES MENEES	RESULTATS	DIFFICULTES RENCONTREES
I	<b>CONTROLE DE LEGALITE DES ACTES DES AUTORITES</b>	Examen des délibérations des Conseils Régionaux et Municipaux	Du 14 Septembre à Décembre 2021 : sur 6.500 délibérations examinées et transmises, 5.625 ont été approuvées  De Janvier au 08 Septembre 2022 : sur 10.200 délibérations examinées et transmises, 9.819 ont été approuvées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• retard dans la transmission des actes ;</li> <li>• manque de fournitures pour le traitement des délibérations ;</li> <li>• problème de maintenance.</li> </ul>
		Examen des procès-verbaux des réunions des Conseils Régionaux et Municipaux	Du 14 Septembre 2021 au 08 Septembre 2022, 684 procès-verbaux reçus ont été examinés	Absence de meuble de rangement.
		Examen des arrêtés des exécutifs des collectivités territoriales	Du 14 Septembre 2021 au 08 Septembre 2022, 117 arrêtés reçus ont été reçus et examinés.	RAS
		Suspension du maire de la commune de Satama-Sokoura pour une période de trois (03) mois pour non-respect de la réglementation par arrêté n°0212/MIS/DGDDL/DTA/SDCLC du 25 janvier 2022.		

# CONTROLE DE LEGALITE ET ASSISTANCE-CONSEIL

(suite tableau)

N°	AXES	ACTIVITES MENEES	RESULTATS	DIFFICULTES RENCONTREES
II	<b>QUESTIONS CONTENTIEUSES</b>	Traitement des requêtes ou plaintes formulées contre des Collectivités territoriales par des fournisseurs ou des particuliers.	Du 14 Septembre 2021 au 08 Septembre 2022, 37 requêtes reçues ont été examinées puis traitées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>dossiers imputés à plusieurs services ;</li> <li>absence de moyen de mobilité pour des contrôles de terrain.</li> </ul>
III	<b>TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES</b>	Elaboration des projets de décrets et d'arrêtés en rapport avec le fonctionnement des organes de Collectivités territoriales et des Districts Autonomes	Du 14 Septembre 2021 au 08 Septembre 2022 : <ul style="list-style-type: none"> <li>Cinq (03) décrets signés ;</li> <li>Vingt-cinq (25) arrêtés signés.</li> </ul>	RAS
IV	<b>ASSISTANCE CONSEIL ET INSPECTIONS ET DES CONTROLES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DES DISTRICTS AUTONOMES</b>	Mission d'Inspection de la Commune d'Etrokro.	Du 06 au 07 Octobre 2022	RAS
		Mission d'Assistance et de Conseil de la Commune d'Odienné.	Du 25 au 30 Octobre 2022	RAS

## INSTALLATION DE LA COMMISSION SPECIALE DANS LA REGION DU GBEKE

Le Président du Conseil Régional de Gbêkê avait, depuis octobre 2019, connu des ennuis judiciaires. C'est ainsi que pour permettre à cette entité territoriale de fonctionner, la Première Vice-Présidente d'alors a été, et ce conformément aux dispositions légales, désignée en qualité de Président intérimaire dudit Conseil, le 18 novembre 2019.

Cette situation a occasionné des dissensions graves entre les Conseillers Régionaux de Gbêkê mettant en péril le fonctionnement normal et la gestion du Conseil Régional de Gbêkê. Face à l'échec des différentes tentatives de conciliation, l'autorité de tutelle a procédé à la suspension dudit Conseil et à la mise en place d'une Délégation Spéciale, en juillet 2021, pour assurer la continuité du service public.

A la fin de la mission de la Délégation Spéciale, le Conseil des Ministres a, au terme de sa réunion du mercredi 12 janvier 2022, pris le décret n°2022-24 portant mise sous administration directe de l'Etat du Conseil Régional de Gbêkê.

Cette mise sous administration directe de l'Etat s'est traduite par l'installation le 25 mars 2022, d'une Commission Spéciale dont les membres sont nommés par arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité.



*Une vue des membres de la commission spéciale*



*Le préfet de la région du Gbêkê et le DG de la DGDDL*



*Passation de charges en présence du Directeur Cabinet Adjoint du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité*



**AU TITRE DU RENFORCEMENT DES  
CAPACITES DE LA DGDDL ET DES  
COLLECTIVITES TERRITORIALES**

# DEMATERIALIZATION DES PROCEDURES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Dans le cadre de la recherche de la performance dans la gestion des Collectivités Territoriales, la DGDDL a entrepris la dématérialisation et l'automatisation des procédures de gestion de l'administration desdites. Ainsi, cette action s'est concrétisée par la mise en place d'un outil web de gestion qui est le **Système de Gestion Intégrée des Données et Archivages Numériques des Collectivités Territoriales Ivoiriennes (SYGIDAN-CTI)**, en abrégé.

Cet outil permettra aux Collectivités de disposer d'une base de données pour un traitement efficient dans la gestion des informations, des documents, ainsi que dans l'interaction avec la tutelle.

Le SYGIDAN-CTI est un outil de bonne gouvernance, il facilitera la gestion des entités décentralisées en toute transparence et donnera au Gouvernement des indicateurs fiables facilitant les prises de décision.

## QUELQUES AVANTAGES DU SYGIDAN-CTI

- Outil Web de gestion, efficace et efficient de contrôle et de suivi des activités des entités décentralisées en temps réel, dans une démarche simplifiée;
- Aucune configuration requise avant l'utilisation de l'appli ;
- Elaboration des documents budgétaires ;
- Transmission et traitement en ligne des procédures administratives ;
- Interopérabilité entre les modules du logiciel ;
- Sauvegarde sécurisée des données ;
- Plus de transparence dans l'analyse et le traitement des documents ;
- Le SYGIDAN-CTI s'intègre parfaitement dans l'écosystème existant basé sur les standards d'interopérabilité et de sécurité disponibles ;
- Démarche plus écologique ;

## FORMATION

Dans le cadre de la prise en main du Système de Gestion Intégrée des Données et Archivages Numériques des Collectivités Territoriales Ivoiriennes (SYGIDAN-CTI), la DGDDL a organisé trois (3) sessions de formations à l'attention du personnel d'encadrement des Collectivités Territoriales :

- En Visio du 05 au 24 juillet 2022
- En présentiel du 16 au 29 août 2022
- Un atelier à Jacqueville du 21 novembre au 02 décembre 2022.



*Cérémonie d'ouverture de l'atelier à Jacqueville*



*Formation en présentiel à la DGDDL*



*Les officiels de la Cérémonie d'ouverture de l'atelier à Jacqueville*



*Séance de formation - Jacqueville*

# RENFORCEMENT DE L'OPERATIONNALITE DE LA DGDDL

Plusieurs acquisitions ont été faites au titre du budget 2022 :

## **Mobilier et matériel de bureau**

- Cinquante (50) splits dont 10 de 3CV, 25 de 2CV et 15 de 1,5CV ;
- Deux (02) bureaux de Direction ;
- Quarante (40) fauteuils agent ;
- Un (01) salon de bureau DG ;
- Une (01) table de réunion bureau DG ;
- Deux (02) sièges de réunion en cuir bureau DG ;
- Vingt-huit (28) bureaux agent ;
- Trois (03) fauteuils de Direction ;
- Quatre (04) fauteuils Sous-Direction ;
- Trois (03) armoires haut à monobloc ;
- Six (06) armoires basses ;
- Un (01) photocopieur CANON IR2645i ;
- Neuf (09) bureaux et douze (12) fauteuils agent ;

## **Matériel informatique**

- Vingt-cinq (25) ordinateurs de bureau de marque HP ;
- Onze (11) ordinateurs portable de marque HP ;
- Cinq (05) imprimantes monochromes de marque HP ;
- Une (01) imprimante couleur de marque HP ;
- Cinq (05) ordinateurs portable MacBook Pro 2022 ;
- Un (01) Apple iPhone 14 Pro Max 512GB ;
- Trois (03) Apple iPhone 14 Pro
- Trois (03) photocopieurs (1 Canon DX3835i – 1 Canon DX4735i et 1 Toshiba) ;
- Quatre (04) ordinateurs de bureau HP Pro DESK 400 G6 ;
- Un (01) ordinateur portable Spectre core i7 ;
- Deux (02) imprimantes HP Laserjet Entreprise MFP M725dn réseau ;
- Un (01) scanner SCANJET Enterprise FLOW 7500
- Dix-huit (18) ordinateurs de bureau HP All-in-one ;

## **Matériel roulant**

- Deux (02) véhicules de marque TOYOTA Fortuner de type 4x4 ;
- Un (01) véhicule de marque RENAULT Duster de type 4x2 ;
- Un (01) véhicule de marque KIA Sorento de type 4x4 ;
- Un (01) véhicule de marque TOYOTA Aircross
- Un (01) véhicule de marque MITSUBISHI Pajero de type 4x4 ;
- Deux (02) cars de marque TOYOTA Coaster bus de 30 places ;
- Un (01) car de marque TOYOTA Hiace bus de 15 places ;
- Trois (03) motos de marque QASKI 125.

## **Matériel de communication**

- Un (01) kit de visioconférence ;
- Deux (02) microphones ;
- Un (01) système de visioconférence ;
- Deux (02) téléviseurs 85 » (203 cm) de marque SAMSUNG ;
- Une (01) caméra ;
- Un (01) drone.



**AU TITRE DE LA COORDINATION  
DES PROGRAMMES ET PROJETS  
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

# PROJET DE CONSTRUCTION DES MARCHES DE GROS DE BOUAKE ET YOPOUGON (MABY)

## Commune de Bouaké

L'appui de la DGDDL à la Cellule Locale Projet a consisté en l'organisation d'une (01) réunion du Comité de Suivi et de deux (02) visites de terrain. Ces activités ont permis de constater l'avancement des travaux, la sensibilisation des commerçants en vue de la commercialisation des places et un appui dans la mise en place de structure de gestion du marché.



*Visite de chantier du grand marché de Bouaké*



*Une vue de l'état d'avancement des travaux du grand marché de Bouaké*

## Commune de Yopougon

La DGDDL a appuyé la cellule locale de projet dans l'ouverture des plis, l'analyse des offres et le choix des attributaires. L'Avis de Non Objection (ANO) de l'Agence Française de Développement (AFD) est attendue en vue du lancement de la procédure d'approbation du marché.

# PROJET DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES POUR LE RENFORCEMENT DE L'ADMINISTRATION LOCALE DANS LES ZONES CENTRE ET NORD DE COTE D'IVOIRE (PCN-CI)

Le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MIS), à travers la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL), l'Agence Japonaise de Coopération Internationale en Côte d'Ivoire (JICA) et l'Equipe d'Experts de la JICA (EEJ), mettent en œuvre le Projet de Développement des Ressources Humaines pour le Renforcement de l'Administration Locale dans les Zones Centre et Nord de la Côte d'Ivoire Phase 2 (PCN-CI 2), dans les régions de Gbêkê et du Haut Sassandra.

La DGDDL assure la Direction Nationale du PCN-CI à travers la coordination et le suivi de la mise en œuvre des activités des renforcements de capacités des élus et des cadres des collectivités territoriales et la réalisation des d'infrastructures scolaires et hydrauliques.

Le suivi des activités du projet notamment les visites régulières à l'effet de constater l'état d'avancement et de lever les éventuels éléments de blocage ont permis d'obtenir les résultats ci-après :

## Dans la Région du Haut-Sassandra

- 4 bâtiments de 3 classes construits (EPP Orly 4 à Daloa, EPP BAD 3 à Issia, EPP Zakogbeu- carrefour à Zoukougbeu, EPP Oussoukro à Vavoua.
- éhabilitation de 30 pompes à motricité humaine dans les 4 Départements du Haut-Sassandra.
- Création des COGES dans toute la Région et formation de tous acteurs HV, formation de 14 Artisans Réparateurs avec remise de caisses à outils.



*Réalisation d'une pompe à motricité humaine*



*Acquisition de tables-bancs*



*3- Réalisation d'une école primaire*

## Dans la Région du Gbêkê

- Redynamisation des COGES et CGPE.
- Création des Unions de COGES et formation des acteurs dans les 2 Régions.
- Mise en place de 5 Groupes de Travail (DGDDL+ Experts JICA) pour conduire des formations en vue de la pérennisation de la méthode PCN-CI.
- Redynamisation du Comité Scientifique de Gbêkê et en cours de création de celui du Haut- Sassandra.



*Formation pratique sur l'enquête d'état des lieux des COGES de la Région du Gbêkê*



*DALOA  
formation sur la gestion de bases de données et la SIG*

## PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ECOLOGIQUE DES TERRITOIRES RURAUX (ECOTER)

Le projet ECOTER, a été initié dans le cadre du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D). Il vise à améliorer les conditions de vie des populations dans un climat apaisé.

ECOTER est mis en place dans huit (08) régions : le Bafing, le Béré, le Bounkani, le Cavally, le Tonkpi, le Gontougo, le Guémon et le Worodougou.

La DGDDL, à travers la Cellule de Suivi des projets du C2D (CSP-C2D / MIS), en assure la maîtrise d'ouvrage pour le compte du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité.

L'activité majeure du projet ECOTER est la réalisation de seize (16) programmes structurants (PS) liés au développement économique et à la gestion des ressources naturelles. A cet effet, l'année 2022 a été consacré à la réalisation des études de faisabilité de neuf (09) programmes structurants pour lesquelles les restitutions des Avant-projet Sommaires (APS) ont été réalisées.

Pour rappel, trois (03) autres PS seront mis en œuvre directement sans étude de faisabilité, un prévu initialement selon ce mode et les deux autres pour cause d'appels d'offres revenus infructueux, et les quatre (04) derniers PS ont été soumis à l'AFD pour approbation.

Par ailleurs, dans le cadre du renforcement des capacités, la CSP-C2D / MIS a conduit deux (02) missions d'imprégnation et de partage d'expérience respectivement en Guinée du 12 au 15 octobre et au Sénégal du 08 au 13 novembre 2022.

En outre, Hormis les neuf (09) missions de terrain effectué, dans le cadre du suivi des activités, dans les huit (08) régions, la CSP-C2D /MIS a organisé un atelier de formation en passation des marchés et exécution budgétaire du 05 au 07 juillet 2022 à Yamousoukro.

*(Illustrations : page suivante)*



*Mission d'imprégnation et de partage conduite par la CSP-C2D / MIS en Guinée du 12 au 15 octobre 2022. Séance de travail avec l'Agence Nationale de Financement des Collectivités (ANAFIC)*



*Mission d'imprégnation et de partage conduite par la CSP-C2D / MIS au Sénégal du 08 au 13 novembre 2022. Visite d'un parc de vaccination à Guédé Village*



*Mission à Bouna Restitution de l'APS de l'étude de faisabilité du PS gestion des ressources naturelles de la Région du Bounkani le 06 décembre 2022*



*Mission à Mankono Restitution de l'APS de l'étude de faisabilité du PS développement économique de la Région du Béré le 22 octobre 2022*

## PROJET D'APPUI A LA MOBILISATION DES RESSOURCES PROPRES DE COTE D'IVOIRE (PAMREC)

Le projet PAMREC, mis en œuvre directement par la DGDDL, est en phase de lancement.

Les organes de gestion du projet ont été mis en place, le plan de travail annuel budgétisé (PTAB) a été élaboré. Le manuel de procédure administrative, comptable et financière est en cours d'élaboration. Toutefois, le cadre réglementaire reste à finaliser avec la signature d'un arrêté portant fixation des indemnités et des frais de mission ainsi que la signature de la convention avec le partenaire technique.

Notons que le matériel roulant ainsi que les mobiliers et matériels de bureau ont été acquis.



*Première réunion du Comité de pilotage du PAMREC*



*Membres du Comité de pilotage du PAMREC*

## PROJET DE RENFORCEMENT DES COMMUNES POUR LA PROMOTION DE LA COHESION SOCIALE (COSAY 2)

Le projet COSAY a été mis en œuvre dans les communes d'Abobo et de Yopougon avec l'assistance technique de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).

Il s'agit d'un projet de renforcement de la cohésion sociale qui utilise la construction d'infrastructures comme prétexte pour rassembler les populations d'un même quartier, d'une même cité autour d'un intérêt commun.

L'année 2022, année de clôture dudit projet, a été marquée par les activités de pérennisation. A cet effet, deux (02) ateliers ont été organisés par la DGDDL. Ces ateliers ont permis de faire le point des acquis et de s'assurer de la mise en œuvre effective des actions de pérennisation.

C'est dans ce cadre que les seize (16) Comités Conjointes de Gestion des quartiers, mis en place lors de l'exécution du projet, ont été transformés, avec l'appui de la DGDDL, en association afin de poursuivre les activités de renforcement de la cohésion sociale.

De plus, deux (02) opérations du programme triennal des communes bénéficiaires seront mises en œuvre en tenant compte de la « méthode COSAY ».

Par ailleurs, La DGDDL a participé au suivi et à la réception provisoire des travaux relatifs aux d'infrastructures routières notamment la route jouxtant l'EPP Banco II à Yopougon et celle du Lycée municipale à Abobo. Ainsi, Au cours de cette année, plusieurs visites de terrain ont été organisées afin de s'enquérir de l'état de ces ouvrages avant la réception définitive qui devrait intervenir en mars 2023.



*Atelier de pérennisation des acquis du projet COSAY 24/08/2022*



*Photo d'ensemble lors de l'atelier de pérennisation des acquis du projet COSAY 24/08/2022*

## ATELIER D'ÉCHANGES SUR LES NOUVELLES DISPOSITIONS ET LES PERSPECTIVES EN MATIÈRE D'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES EN CÔTE D'IVOIRE

Le lundi 10 octobre 2022, s'est tenu à Silver Moon Hôtel sis à Cocody-deux Plateaux, à Abidjan, l'atelier d'échanges sur les nouvelles dispositions et les perspectives en matière d'enregistrement des naissances en Côte d'Ivoire.

Organisé par la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL) du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité (MIS) avec l'appui financier de l'UNICEF, l'objectif de cet atelier était de faciliter l'appropriation des textes de loi en matière d'état civil afin de contribuer à l'atteinte de l'universalité des naissances en Côte d'Ivoire d'ici 2030.

Ont pris part à cet atelier, cinquante-trois (53) participants issus du Cabinet de la Première Dame, des structures publiques impliquées dans la gestion de l'état civil en Côte d'Ivoire, de l'UNICEF et les grands chocolatiers et exportateurs de cacao exerçant sur le territoire ivoirien.

A la lumière des présentations et des échanges entre les participants, il ressort de façon générale qu'il faut renforcer le cadre de collaboration entre l'administration publique en charge de l'état civil, le secteur privé et les acteurs de développement, pour l'amélioration du taux d'enregistrement des naissances à l'état civil, notamment en poursuivant le dialogue initié à l'occasion du présent atelier. Cela peut se concrétiser par la tenue d'information et de coordination régulière au travers d'autres ateliers de ce type entre acteurs publics et privés, ainsi que par le développement d'initiatives public-privé visant l'accélération de l'enregistrement des naissances dans des régions cibles.



*Les participants de l'atelier*

## ACTIVITES MENEES PAR LE POINT FOCAL MILLENNIUM CHALLENGE CORPORATION, MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE (MCC-MIS) : POUR PROMOUVOIR LA BONNE GOUVERNANCE AU NIVEAU LOCAL

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme Millennium Challenge Corporation (MCC), la DGDDL a procédé à la mise en place des Comités Communaux de Lutte contre le Racket (CCLR) de six (06) communes, à savoir Port-Bouët, Bingerville, dans le District Autonome d'Abidjan, Adzopé dans la région de la Mé, Azaguié dans la région de l'Agnéby-Tiassa, Assinie-Mafia dans la région du Sud-Comoé et Toumodi dans la région du Béliér au titre de l'année 2022.

Cette mise en place des comités a consisté pour la DGDDL à mener l'activité en deux phases. Il s'est agi d'une part de la présentation du Programme MCC aux communes cibles et d'autre part, l'installation officielle desdits comités communaux.



*Le Comité Communal de Lutte contre le Racket d'Adzopé*



*Le Comité Communal de Lutte contre le Racket de Port-Bouët*

## JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME A YOPOUGON

En marge de la commémoration de la Journée Internationale des Droits de l'Homme, la délégation de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local a animé un stand. Les organes délibérants des collectivités territoriales y ont été présentés. Tout comme les actions menées en vue de lutter contre la corruption dans ces collectivités et la promotion de la bonne gouvernance dans le cadre de l'appui octroyé à la Côte d'Ivoire par le Minimum Challenge Corporation (MCC).

La Journée Internationale des Droits de l'Homme a été célébrée le samedi 10 décembre 2022 à l'espace Ficgayo de Yopougon autour du thème : « dignité, liberté, justice pour tous ».



*Stand DGDDL – Journée internationale des droits de l'homme à Yopougon*







**AU TITRE DES MISSIONS  
D'ÉCHANGES ET DE PARTAGES  
D'EXPERIENCES**

## ACTIVITES MENEES DANS LE CADRE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE

Dans le cadre de la redynamisation des activités de coopération décentralisée, la Direction s'est dotée d'outils dont un cadre organique, des fiches de postes pour optimiser l'utilisation du personnel et un plan d'action.

De plus, la Direction de la Coopération Décentralisée a, par ailleurs, pris part à plusieurs autres activités et traité divers dossiers dont les plus importants sont les suivants :

- la signature de convention de don entre l'Ambassade du Japon et certains villages ;
- la signature de convention de collaboration entre le Programme d'Appui aux Stratégies Sociales (PASS) et la Direction générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL) ;
- le traitement des conventions de Lakota et de Bingerville transmises à la DGDDL ;
- la présentation du Fonds Marocain de coopération décentralisée internationale des collectivités territoriales aux collectivités ivoiriennes ;
- la présentation du Plan Communal de Développement de la Commune de Monatélé (CAMEROUN) ;
- l'encadrement de deux projets de convention : le projet de convention entre la DGDDL et le PASS5 et celui entre la Commune de Bondoukou et la Commune de Fraize en France ;
- l'identification de projets relatifs aux 9 programmes de coopération du Forum sur la Coopération Sino-Africaine (FOCAP) 2022-2024 ;
- la sensibilisation des élus locaux sur le choix des participants aux missions hors du territoire national à travers une lettre-circulaire aux collectivités territoriales ;
- le traitement des dossiers de sortie du territoire : 366 demandes d'Autorisation de Sortie du Territoire National (ASTN), 66 demandes de Note Verbale (NV) et 30 demandes de renouvellement de Passeport de Service (PS) ;
- la sensibilisation des Collectivités Territoriales (CT) pour le dépôt des demandes de sortie du territoire national dans un délai raisonnable (deux semaines minimum avant la mission).

L'une des activités majeures planifiées était la redynamisation du Comité National de la Coopération Décentralisée (CNCD). Au cours du premier trimestre, les ministères techniques membres du CNCD ont désigné leurs représentants au sein dudit comité. Ainsi, le CNCD a-t-il tenu sa première réunion le 28 juillet 2022. Une autre activité de la Direction de la Coopération Décentralisée a été l'initiation de séances de travail avec dix (10) chancelleries et les Partenaires Techniques et Financiers. Ces rencontres nous ont permis de mettre à jour le répertoire des partenaires mais aussi d'obtenir un financement la construction d'une petite unité de transformation de manioc pour les femmes de la commune de Taabo.



Membres du CNCD en réunion

## **PARTICIPATION AU 9ème SOMMET AFRICITES A KISUMU (KENYA)**

Dans le cadre de la participation aux rencontres internationales, la Côte d'Ivoire a pris part au 9ème Sommet Africités à Kisumu au Kenya. Ce sommet est le plus grand rassemblement démocratique organisé en Afrique, à l'endroit des collectivités décentralisées pour impulser le processus de décentralisation. La Côte d'Ivoire était représentée au salon par une délégation forte d'une trentaine d'élus, trois entreprises privées et des représentants de l'Administration publique.

La participation de la Côte d'Ivoire a récolté plusieurs retombées : des contacts établis avec des partenaires, la signature de conventions, l'élection du DGDDL à la tête du Réseau des Institutions Africaines de Financement des Collectivités Locales (RIAFCO)...



*Membres du RIAFCO*

## L'AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (ADCT) DU BURKINA FASO

La Direction de la Coopération Décentralisée a répondu favorable à la sollicitation de l'Agence Nationale d'Appui au Développement des Collectivités Territoriales (ADCT) du Burkina Faso. Ainsi grâce aux dispositions que nous avons prises ici en Côte d'Ivoire, la mission de benchmark de l'équipe de l'ADCT a été fructueuse : toutes les catégories d'acteurs de la Décentralisation y ont été associées. Dans le cadre de coopération bilatérale dénommé Traité d'Amitié et de Coopération (TAC) entre la CI et le Burkina-Faso, Une délégation de l'Agence Nationale d'Appui au Développement des Collectivités Territoriales (ADCT) du Burkina Faso a effectué une mission en Côte d'Ivoire du 30 janvier au 05 février 2022 en vue de s'enrichir de l'expérience de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL) en matière de gestion des Collectivités Territoriales.

La délégation conduite par Monsieur Ouiya Bertin, Maire de Siglé et par ailleurs Secrétaire Général de l'Association des Municipalités du Burkina-Faso (AMBF) était composée de dix-huit personnes dont un président de conseil régional, trois maires, des cadres du ministère en charge des collectivités territoriales, des représentants de l'agence de coopération suisse et de cadres de l'ADCT

Conformément au chronogramme établi, le séjour a été meublé de séances de travail avec l'ensemble des directions centrales et de visites de travail aux collectivités et aux partenaires techniques et financiers. Ces différentes séances ont eu lieu tout d'abord, dans les mairies de Cocody, Port-Bouët, et de Bassam, ensuite au conseil Régional du sud Comoé, de l'UVICOCI et de l'ARDCI, enfin, à la coopération Japonaise (KOICA). Pour cette activité la difficulté majeure était l'absence de financement qui n'a pas permis la tenue du gala prévu. Pour l'avenir une mission de la DGDDL est prévue au Burkina Faso.



*Délégation Burkinabé et Ivoirienne*

## MISSION DE PASSATION DE CHARGES ET D'EXPERIENCE A YAOUNDE AU CAMEROUN

Dans le cadre de l'appui technique et financier aux collectivités territoriales, six (06) membres du Fonds de Prêts aux Collectivités Territoriales (FPCL) ont pris part à une mission conduite par le Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local du 04 au 10 septembre 2022.

La mission s'est déroulée en deux grandes étapes à savoir :

- des séances de travail avec les différentes structures et institutions impliquées dans le processus de décentralisation au Cameroun ;
- des visites de terrain suivi de participation à l'inauguration d'un complexe gare routière et marché.



*Passation de charge entre le Président sortant et entrant du RIAFCO*



*Visite de la cité municipale de Mengong*



*Au siège du FEICOM après la synthèse des travaux*



*Participation à l'inauguration du Complexe gare routière marché de Mbalmayo*

## RENCONTRES INTERNATIONALES ORGANISEES EN COTE D'IVOIRE

Suite aux requêtes formulées respectivement par les structures dénommées SHINE EVENT et Congrès International pour le Jumelage et de l'Amitié Afrique-Chine (CONIJAC) auprès du MIS, la DGDDL a apporté un appui institutionnel à l'organisation de deux activités. A savoir le salon des collectivités du 29 septembre au 1er Octobre 2022 et des journées Sino-ivoiriennes de l'investissement et du partenariat du 05 au 09 décembre 2022.

Cet appui s'est matérialisé dans un premier temps par un accompagnement administratif et organisationnel lors des préparatifs et dans un second temps pendant lesdites activités à travers la coordination des secrétariats techniques, de comités scientifiques et même l'intervention de représentants de la DGDDL dans les activités thématiques.

Nous avons cependant déploré lors de la réalisation de ces activités la faible mobilisation des collectivités malgré toutes les actions de sensibilisation.

## SALON DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



*Les officiels à la cérémonie d'ouverture du Salon des Collectivités*



*Signature de convention entre le Président de l'UVICOCI et le Gouverneur chargé du Pôle coopération et communication du Royaume du Maroc*



*Remise de présent au Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité*

## JOURNÉES SINO-IVOIRIENNES



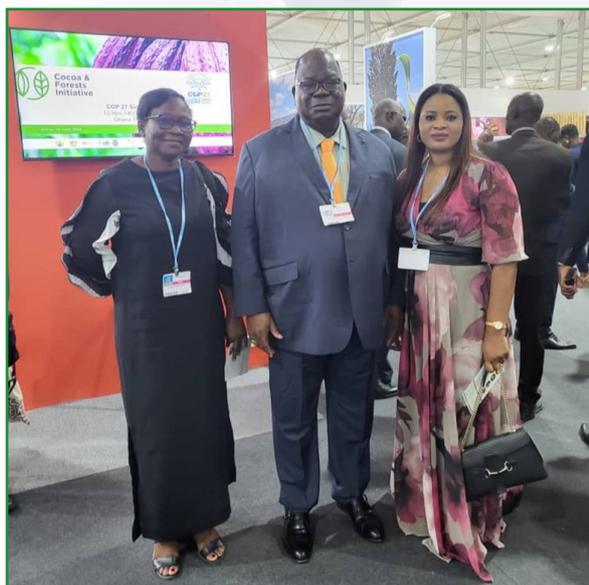
*Les officiels des journées SINO-IVOIRIENNES*



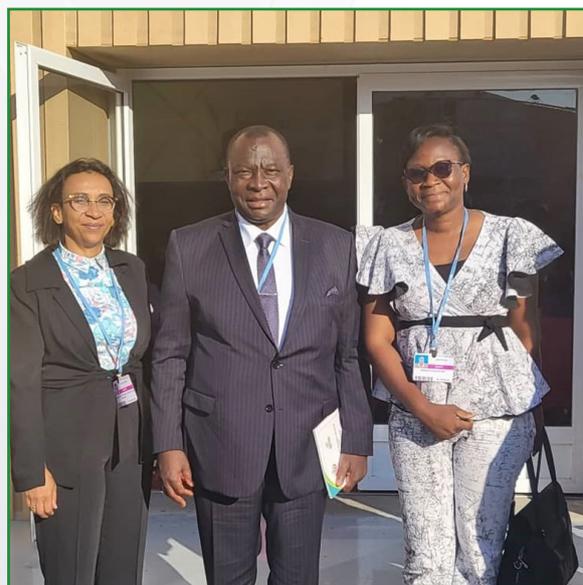
*Participants des journées SINO-IVOIRIENNES*

## COP-27 A SHARM-EL-CHEIKH EN EGYPTE

La 27e session de la Conférence des Parties de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP27) s'est tenue du 6 au 18 novembre 2022 à Sharm-El-Cheikh, en Egypte. La Côte d'Ivoire y a pris part avec une délégation de représentants de ministères sectoriels conduite par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD). Engagé aux côtés de ce ministère à travers certains projets impliquant les collectivités territoriales ivoiriennes dans la lutte contre les effets du changement climatique, le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité y était représenté par Madame Aka Hortense, Directrice de la coopération à la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local.



*La Directrice de la Coopération Décentralisée accompagnée du Ministre Laurent Tchagba*



*La Directrice de la Coopération Décentralisée accompagnée du Ministre d'Etat Adjoumani Kobenan*



*Les participants à la COP-27*

## CONCLUSION

Les activités prévues au cours de l'année 2022 ont globalement été réalisées avec efficacité et efficience. Par ailleurs au titre de l'année 2023, notons, qu'avec la mise en place du Cadre Conjoint de Concertation de la Décentralisation (CCCD), par le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, une attention particulière sera portée sur le renforcement du cadre législatif et réglementaire de la décentralisation. Cependant, les enjeux de la décentralisation demandent des efforts plus grands en termes de moyens humains, matériels et financiers. Pour optimiser les résultats, une augmentation substantielle des moyens mis à la disposition du programme de décentralisation permettrait d'atteindre une autonomisation plus rapide des collectivités territoriales et également à la tutelle d'exercer ses missions d'assistance-conseil et de contrôle.





# REVUE DE PRESSE

## Conférence budgétaire des collectivités territoriales **Cap sur une gestion efficiente des ressources allouées**

Fidel Yapi, directeur général de la Décentralisation et du développement local, milite pour des collectivités performantes.



Le directeur général de la Décentralisation et du développement local, Fidel Yapi, s'adresse aux collectivités.

Le directeur général de la Décentralisation et du développement local, Fidel Yapi, a présidé, le 11 janvier, l'atelier de clôture anticipée des conférences budgétaires des collectivités territoriales à la Riviera-Palmeraie. Ces conférences budgétaires, initiées par le ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, à travers la Direction générale de la décentralisation et du développe-

ment local (Dgddl), entrent dans le cadre du respect du calendrier de programmation et de budgétisation des collectivités territoriales, en vue d'exécuter de manière efficiente les budgets de ces entités décentralisées. L'activité s'est déroulée en deux sessions. La première relative à l'adoption des programmes triennaux a eu lieu du 22 novembre au 1er décembre 2021. La seconde, dédiée à l'adop-

tion des budgets primitifs, a démarré le 4 janvier et s'achève aujourd'hui.

Fidel Yapi a expliqué qu'il s'agit, à travers ces conférences, de valider les documents budgétaires, notamment le programme triennal et le budget primitif des communes et régions. Cette étape, indique-t-il, permet aux collectivités, dès le début de l'année, de posséder les documents nécessaires à la réalisation de leur objectif de développement.

Selon lui, au terme de l'exercice 2021, ce sont 180 collectivités et 30 régions qui ont soumis à l'adoption des membres de la commission nationale de développement communal, leurs programmes triennaux et leurs budgets primitifs.

Par ailleurs, Fidel Yapi a évoqué quelques réformes, notamment la digitalisation des recettes propres, le fonds de prêt aux collectivités territoriales. « Nous allons continuer dans cette dynamique pour que le processus entamé permette

aux collectivités de bénéficier de ressources en temps réel, afin de promouvoir le développement local », a-t-il affirmé.

Le directeur général de la Décentralisation et du développement local a demandé aux participants de mettre tout en œuvre pour le dépôt de leurs documents dans les délais impartis. « A partir du 30 septembre, il n'y aura plus de budget modificatif, en ce qui concerne le calendrier défini par la loi 2020. La décentralisation financière doit être en marche pour conférer aux collectivités l'autonomie financière », a-t-il souligné.

Concernant la digitalisation, il a mentionné qu'elle vise à accroître les ressources financières. Il note que ce processus est en cours depuis 2019, mais il y a des garde-fous à respecter. Aussi a-t-il relevé que selon les statistiques, dans l'ensemble, les effets escomptés n'ont pas été obtenus ■

MARIE-ANGE AKPA



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DÉCENTRALISATION

## Le Burkina Faso à l'école ivoirienne

Privilégier la coopération Sud-Sud en vue de mieux prendre en compte les réalités locales. C'est là, la nouvelle politique de nombreux pays africains. Le Burkina Faso, qui s'est engagé dans cette vision, a envoyé une délégation en Côte d'Ivoire, dans l'optique de s'inspirer du modèle ivoirien en matière de collectivité territoriale et de décentralisation. Du 30 janvier au 5 février 2022, la délégation de l'Agence nationale d'appui au développement des collectivités territoriales (Adct) du Burkina Faso a séjourné à Abidjan, dans le cadre d'un voyage d'études.

Conduite par Ouyva Berin, maire de la commune de Sigié, par ailleurs Secrétaire général (Sg) de l'Association des municipalités du Burkina Faso (Amf), elle a eu une séance d'échanges et de partage d'expériences avec les acteurs ivoiriens de la décentralisation. A la salle Parfait Gourou de la Décentralisation et du développement local (Dgd), au Plateau, où les membres de l'Adct ont été reçus, le lundi 31 janvier 2022, le Directeur général (Dg) du Dgd, Dr Fidel Yapi, a, au nom du ministre de l'intérieur et de la sécurité, le général de corps d'armée Vagondo Domané, salué la bienvenue de la délégation burkinabè en terre ivoirienne, puis a rappelé les bonnes relations d'amitié et de



La délégation de l'Adct, lors de la rencontre. (Ph. Dg)

coopération existant entre les deux (2) pays. Meilleurs, il a émis le vœu que le séjour de la délégation se déroule dans de très bonnes conditions, avec à la clé des expériences enrichissantes capitalisées en matière de décentralisation.

Quant au chef de la délégation burkinabè, Ouyva Berin, après avoir remercié le Dg de la Dgd pour la qualité de l'accueil, il a indiqué que le choix de la Côte

d'Ivoire se justifie par la somme d'expériences réussies en matière de dispositif de financement des Collectivités territoriales. Il a, en outre, rappelé que le besoin de s'imprégner de l'expérience d'une structure homologue à travers cette mission, s'insère parfaitement dans le cadre des dispositions rappelés que le besoin de s'imprégner de l'expérience d'une structure homologue à travers cette mission, s'insère parfaitement dans le cadre des dispositions de l'accord en matière de coopération décentralisée. Un accord signé par la Côte d'Ivoire et

le Burkina Faso, à l'occasion de la 4e réunion de la Conférence au sommet du Traité d'amitié et de coopération (TAc). Lors de cette rencontre d'échanges, deux (2) communications ont été présentées. La première, portant sur l'historique du processus de la décentralisation en Côte d'Ivoire, la présentation de la Dgd à travers ses missions, son organisation et son fonctionnement ainsi que les défis et les perspectives de la mise en œuvre de cette politique, a été faite par Doukouré Yaya, Directeur général adjoint (Dga) de la Dgd. La seconde, axée sur la création par le gouvernement burkinabè à travers la mobilisation, la centralisation et la mise à disposition de tous les appuis financiers et techniques, a été l'affaire de Laurent Savadogo. Des exposés riches, qui ont permis aux différentes parties de mieux maîtriser l'essence de la création de ces structures par les deux (2) nations.

Lors de son séjour en terre ivoirienne, la délégation burkinabè a aussi rencontré l'Agence de coopération japonaise (Jica), l'Union des villes et communes de Côte d'Ivoire (Uvicoi), l'Assemblée des régions et districts de Côte d'Ivoire (Ardci), les maires des communes de Cocody, de Port-Bouët et de Grand-Bassam, ainsi que le Conseil régional du Sud-Cote. Et ce, en vue de s'imprégner de la contribution des partenaires au développement à l'essor des collectivités ivoiriennes, de la contribution des faitières à la gestion des collectivités ivoiriennes, et de cerner la thématique des mécanismes de gestion de l'état civil.

**Elysee VAO**  
Maire de la commune de Sigié, Secrétaire général de l'Association des municipalités du Burkina Faso (Amf), Directeur général adjoint de l'Agence nationale d'appui au développement des collectivités territoriales (Adct).

**Elysee VAO**

# FRATERNITE MATIN

## N° 17163 DU 10-03-2022

### JIF / DIRECTION GENERALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

#### LES FEMMES PLAIDENT POUR LE RESPECT DE LEURS DROITS

#### LES LOCAUX DE LA DGDLL A ABIDJAN-PLATEAU ONT SERVI DE CADRE A LA COMMEMORATION

#### DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME.



Les femmes ont milité pour l'égalité des chances pour un avenir durable en Côte d'Ivoire. (PHOTO: DR)

es femmes de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDLL) ont commémoré la Journée Internationale des droits de la Femme le mardi 08 mars 2022, dans les locaux de la DGDLL à Abidjan Plateau. Cette cérémonie a été rehaussée par la présence du Directeur de Cabinet Adjoint, Jean Bakto Fructueux, représentant le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité et du Directeur Général du Développement Local, M. Fideli Yapi.

Le thème de la journée, « L'égalité de chance pour un avenir durable en Côte d'Ivoire » a été l'occasion pour Mme Diakité Fatoumata Tolo, Sous-directrice du Développement Humain à la fois Pso d'exprimer, au nom de ses collègues leur gratitude au Directeur général Fideli Yapi qui n'a ménagé aucun effort pour rendre ce développement grandiose. Selon elle, le choix du thème national répond au besoin de mettre sur la selle, la problématique du changement climatique, qui constitue un défi majeur pour l'humanité.

Fideli Yapi qui n'a ménagé aucun effort pour rendre cette commémoration grandiose. Selon elle, le choix du thème national répond au besoin de mettre sur la selle, la problématique du changement climatique, qui constitue un défi majeur pour l'humanité.

Le thème de la journée, « L'égalité de chance pour un avenir durable en Côte d'Ivoire » a été l'occasion pour Mme Diakité Fatoumata Tolo, Sous-directrice du Développement Humain à la fois Pso d'exprimer, au nom de ses collègues leur gratitude au Directeur général Fideli Yapi qui n'a ménagé aucun effort pour rendre cette commémoration grandiose. Selon elle, le choix du thème national répond au besoin de mettre sur la selle, la problématique du changement climatique, qui constitue un défi majeur pour l'humanité.

Le thème de la journée, « L'égalité de chance pour un avenir durable en Côte d'Ivoire » a été l'occasion pour Mme Diakité Fatoumata Tolo, Sous-directrice du Développement Humain à la fois Pso d'exprimer, au nom de ses collègues leur gratitude au Directeur général Fideli Yapi qui n'a ménagé aucun effort pour rendre cette commémoration grandiose. Selon elle, le choix du thème national répond au besoin de mettre sur la selle, la problématique du changement climatique, qui constitue un défi majeur pour l'humanité.

Le thème de la journée, « L'égalité de chance pour un avenir durable en Côte d'Ivoire » a été l'occasion pour Mme Diakité Fatoumata Tolo, Sous-directrice du Développement Humain à la fois Pso d'exprimer, au nom de ses collègues leur gratitude au Directeur général Fideli Yapi qui n'a ménagé aucun effort pour rendre cette commémoration grandiose. Selon elle, le choix du thème national répond au besoin de mettre sur la selle, la problématique du changement climatique, qui constitue un défi majeur pour l'humanité.

Le thème de la journée, « L'égalité de chance pour un avenir durable en Côte d'Ivoire » a été l'occasion pour Mme Diakité Fatoumata Tolo, Sous-directrice du Développement Humain à la fois Pso d'exprimer, au nom de ses collègues leur gratitude au Directeur général Fideli Yapi qui n'a ménagé aucun effort pour rendre cette commémoration grandiose. Selon elle, le choix du thème national répond au besoin de mettre sur la selle, la problématique du changement climatique, qui constitue un défi majeur pour l'humanité.

Le thème de la journée, « L'égalité de chance pour un avenir durable en Côte d'Ivoire » a été l'occasion pour Mme Diakité Fatoumata Tolo, Sous-directrice du Développement Humain à la fois Pso d'exprimer, au nom de ses collègues leur gratitude au Directeur général Fideli Yapi qui n'a ménagé aucun effort pour rendre cette commémoration grandiose. Selon elle, le choix du thème national répond au besoin de mettre sur la selle, la problématique du changement climatique, qui constitue un défi majeur pour l'humanité.

Le thème de la journée, « L'égalité de chance pour un avenir durable en Côte d'Ivoire » a été l'occasion pour Mme Diakité Fatoumata Tolo, Sous-directrice du Développement Humain à la fois Pso d'exprimer, au nom de ses collègues leur gratitude au Directeur général Fideli Yapi qui n'a ménagé aucun effort pour rendre cette commémoration grandiose. Selon elle, le choix du thème national répond au besoin de mettre sur la selle, la problématique du changement climatique, qui constitue un défi majeur pour l'humanité.

# FRATERNITE MATIN N° 17168 DU 16-03-2022

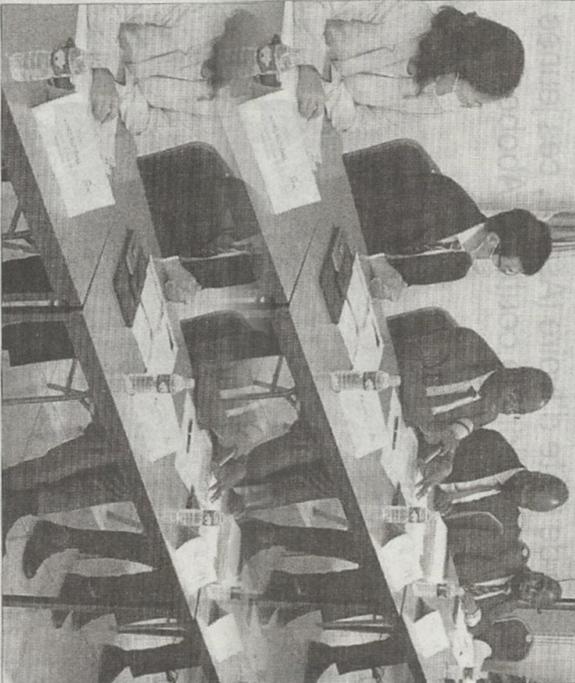
## Promotion de la cohésion sociale

### Le projet Corsay2 expérimenté avec succès à Abobo et Yopougon

La Direction de la décentralisation a abrité, hier, la 5e réunion du Comité de coordination du Projet de renforcement des communes pilotes d'Abobo et Yopougon pour la promotion de la cohésion.

a Côte d'Ivoire, au lendemain de la crise politico-militaire a, par l'entremise du ministère de l'Intérieur et de la Sécurité et sur financement de l'Agence japonaise de coopération internationale (Jica), lancé un "projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan". Dénommé Corsay, la première phase (juillet 2013 à juin 2016) du projet a été implémentée dans deux communes pilotes: Abobo et Yopougon. International (Jica), lancé un "projet de renforcement des communes pour la promotion de la cohésion sociale dans le Grand Abidjan". Dénommé Corsay, la première phase (juillet 2013 à juin 2016) du projet a été implémentée dans deux communes pilotes, Abobo et Yopougon.

Vu son impact, une seconde phase (depuis novembre 2017) a été lancée afin de renforcer la participation communautaire, à travers la création de plusieurs activités et atteindre l'objectif de promotion du vivre-ensemble et de la cohésion dans ces deux communes. Le 15 mars, les



Le directeur de la Décentralisation (au centre), les partenaires du projet et les communes bénéficiaires ont convenu de la pérennisation de Corsay2.

membres du comité conjoint du projet composé d'experts de la Jica, des deux maires pilotes et des responsables de la Direction de la décentralisation se sont retrouvés au Plateau pour partager les acquis. Selon Kojiro Fujino, représentant de la Jica, Corsay a été une belle occasion pour le Japon d'apporter son expertise à la Côte d'Ivoire. Experte

forme de communication entre les communes et les populations, leur permettant également de comprendre les rôles et responsabilités de la commune. Toutefois, souligne-t-il, d'importants défis restent à relever pour la pérennisation des acquis du projet. Notamment, l'appro- priation de la consolidation de la méthodologie par les communes d'Abobo et de Yopougon. « Cette appropriation devra se manifester par l'actualisation des bases de données scientifiques, la sécurisation du budget pour accompagner les Ccg des quartiers dans leurs activités, la duplication des modules de formation, etc. », fait-il savoir.

Pour Fidel Yapi, directeur de la Décentralisation, il n'y a nul doute, Corsay 2 a atteint ses objectifs parce qu'il a contribué à promouvoir la cohésion sociale à travers l'adoption d'une démarche participative et inclusive dans l'exécution de projets communautaires et le rétablissement de la confiance entre les communes et leurs populations. A preuve, les maires Gilbert Koné Karana de Yopougon et Kandia Camara d'Abobo ont tenu à pérenniser le projet à travers « la prise d'arrêtés municipaux en vue d'intégrer cette démarche à leur gestion communale et se sont engagés à soutenir les Ccg transformés en associations ».

Il faut rappeler que grâce au projet Corsay, les deux communes pilotes ont bénéficié chacune de six projets structurants dont deux financés par la Jica. Aussi, à la fin de la cérémonie, le partenaire japonais a offert cinq ordinateurs, deux appareils photos, un mégaphone, un véhicule, etc. au comité.

HERVE ADJOU

## DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

### La Direction de la Décentralisation et le Pass signent une convention

Une cérémonie de signature de la convention cadre de partenariat, entre la Direction générale de la Décentralisation et du développement local (Dgddl) et le Programme d'appui aux stratégies sociales (Pass), a eu lieu le lundi 9 mai 2022 au Plateau au siège de la Dgddl. M. Fidel Yapi, Directeur général de la Dgddl et Jean Victor Ayité, Directeur général du Pass, ont été heureux de formaliser leur collaboration, dont l'objectif est l'élaboration du plan d'action de la cellule de coordination des actions de l'Agenda 2030. Trois axes composent le socle de cette convention. A savoir, le renforcement de la politique de décentralisation au service du développement local durable, l'innovation des soins locaux de santé de qualité, (appui au développement des stratégies municipales de santé) et le renforcement du Partenariat Public-Privé en santé au niveau local, grâce à la réfor-

me de la contractualisation. En outre, cette convention permettra selon Yapi Fidel, de renforcer les capacités au sein du ministère de l'Intérieur et de la sécurité, avec un accent mis sur l'équipe de la Dgddl, la conception et la mise en œuvre de projets et programmes visant le développement durable des territoires, l'élaboration et l'implémentation d'une stratégie de mobilisation de partenaires techniques et financiers et la mise en place d'organes techniques et de gouvernance de la politique de développement durable des territoires en Côte d'Ivoire. Dans le cadre de la convention, les deux partenaires s'engagent à travailler conjointement au développement des capacités des agents du ministère de l'Intérieur, dans le cadre de la promotion des actions de l'Agenda 2030, à collaborer pour la mise en place de l'Observatoire national des objectifs de développement

durables des territoires (Oddt), d'un cadre de haut niveau pour faciliter le dialogue entre les ministères impliqués dans l'atteinte des objectifs de développement durable des territoires et d'une communauté de pratiques pour former les dirigeants des territoires sur les notions de développement durable des territoires, à définir ensemble les termes de référence pour la réalisation des états généraux de la décentralisation en général et celle du système de santé en particulier, à rechercher ensemble les financements nécessaires, organiser ces états généraux et en assurer le suivi et évaluation, à rechercher les financements et les co-financements nécessaires pour la mise en œuvre de stratégies, de projets et de services initiés par la Dgddl, en vue de promouvoir le développement durable des communautés etc.

F. Tété

Adzopé

## La commune a désormais un comité de lutte contre le racket

C'est un cadre d'échange et de concertation pour sensibiliser à la pratique de la bonne gouvernance.



Le comité de lutte contre le racket a le soutien ferme des autorités administratives et politiques

Le Directeur général de la Décentralisation et du Développement local, Dr Fidel Yapi, a procédé,

le lundi 21 novembre, à l'installation du Comité communal de lutte contre le racket (Cclr). Cette cérémonie, qui s'est déroulée dans la salle des Mariages de l'ancienne commune, fut l'occasion pour le point focal du programme Millennium challenge corporation (Mcc), Dr Fidel Yapi, de

donner les objectifs et la mission de ce comité créé par arrêté communal.

En effet, le comité de lutte contre le racket a pour objectif de créer un espace d'échanges et de concertation, où se construit la responsabilité de tous les acteurs dans l'atteinte de la bonne gouvernance par le contrôle de la corruption et la lutte contre le racket à travers les activités de sensibilisation et

d'éducation de la population.

Pour lui, « le racket est un véritable fléau qui freine le développement de la Côte d'Ivoire ». Et ajoute-t-il, « si nous voulons aider les plus pauvres à bénéficier du développement, il est temps de pouvoir limiter les mauvaises pratiques ». Il a donc exhorté le comité à se mettre au travail et à faire bénéficier son expérience à la population.

Konan Kouamé Georges, secrétaire général 1 de la préfecture d'Adzopé, a eu l'honneur de délivrer le message du préfet de la région de la Mé, préfet du département d'Adzopé, représentant le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, président de la cérémonie. Il a, dans son message, félicité le maire ainsi que le Directeur général de

la Décentralisation et du développement local, point focal du MCC pour avoir facilité la mise en place de ce comité communal de lutte contre le racket. Il a encouragé la population à soutenir les activités dudit comité.

Aché Achiépi François, 2e adjoint, représentant le maire de la commune d'Adzopé, Dr Amonkou Akpo Antoine, président du comité, s'est réjoui d'une telle initiative qui vient soulager sa population des mauvaises pratiques. Il a donc exhorté les membres dudit comité à travailler main dans la main pour l'éradication de ce fléau dans la commune d'Adzopé ■

**EMMANUEL KOUASSI**  
(SOURCE : SERCOM)

Jacqueville / Élaboration des actes administratifs...  
**Le personnel d'encadrement des  
Collectivités Ivoiriennes en formation**



A l'initiative de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local, un séminaire de renforcement des capacités se tient du 21 novembre au 2 décembre. C'est à l'intention des Directeurs Généraux d'Administration de Régions, des Directeurs et Chefs de Services Financiers et Comptables des Régions et Communes, des

Directeurs et Chefs des Services Techniques et Moyens Généraux des Régions et Communes et des Secrétaires Généraux des Communes.

Au total, 640 auditeurs bénéficieront de cette formation qui se déroulera en session de trois jours par semaine pour chaque groupe.

Il s'agit pour ces Cadres des Collectivités Territoriales de renforcer leurs acquis en vue d'une meilleure élaboration des actes administratifs et des documents budgétaires de planification et de développement ainsi que de coopération décentralisée. Animée par des experts ivoiriens de la DGDDL, cette rencontre est répartie en cinq modules : les règles d'élaboration des délibérations et leur gestion, les règles de procédure d'élaboration des documents budgétaires des Collectivités Territoriales, la gestion du personnel territorial, les règles de la coopération décentralisée et la conduite des opérations de maîtrise d'œuvre des projets des Collectivités.

Au cours de la cérémonie d'ouverture qui s'est déroulée le mardi 22 novembre, le Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local, Dr Fidel Yapi a indiqué que ce séminaire fait suite aux récriminations de tous les gestionnaires des Collectivités Territoriales. Dans son discours, il a déploré la qualité des documents produits. Selon lui, ce séminaire de Jacqueville doit aider à corriger ces insuffisances.

Dr Fidel Yapi a informé qu'il aura une nouvelle nomenclature budgétaire en 2023 et le basculement en budget programme à partir du Système de Gestion Intégré des Données et d'Archivage Numérique des Collectivités Territoriales Ivoiriennes.

Aka Bassy Philippe, 4<sup>ème</sup> Adjoint au Maire de la Commune de Jacqueville a souhaité la cordiale bienvenue à l'ensemble des fonctionnaires des Collectivités Territoriales pour le choix de sa cité pour des échanges qu'il espère fructueux. Le Préfet du Département de Jacqueville, Oula Félicité a, au nom du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, ouvert les travaux de ce séminaire de renforcement des capacités du personnel d'encadrement des Collectivités Territoriales.

**E. KOUASSI**  
SOURCE : SERCOM

## La 3e réunion du Comité conjoint de coordination lancée

La troisième réunion du comité conjoint de coordination (CCC) du projet de développement des ressources humaines pour le renforcement de l'administration, a été lancée le jeudi 1er décembre 2022 au plateau à la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL). Ce projet est financé par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA).

La réunion a rassemblé plusieurs participants dont, dont des représentants des agents des collectivités locales, du Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, du représentant de la région du haut Sassandra, du ministère de l'éducation et de l'alphabétisation et une équipe des experts de la JICA.

Dans son intervention, Usui Yuki, le représentant adjoint de la JICA, a abordé les objectifs et les tâches de la 3<sup>ème</sup> réunion du comité de coordination projet PCN. Il s'est dit heureux d'être présent à cette rencontre. Il n'a pas manqué de dire que l'Agence JICA



Photo de famille des participants

suit avec attention les avancées du projet dans les villes choisies qui, est essentiellement axé sur le renforcement des capacités des Collectivités Territoriales pour une meilleure fourniture de services de base.

Il a noté que la JICA à travers le projet a décidé de s'intéresser de importants secteurs dans les collectivités : il s'agit de promouvoir le secteur de l'éducation et celui de l'assainissement. Et cela par la construction d'écoles primaires et des pompes villa-

geois.

Kudo, le conseiller en chef du projet PCN-CI, l'expert japonais a présenté le projet dans sa globalité et relaté qu'il a eu des difficultés liées à la première phase. Pour lui, c'est utile d'avoir mis en

place du comité scientifique dans la région du Gbêké, qui œuvre à implémenter, à dupliquer le modèle PCN-CI.  
*« Pour nous c'est de faire en qu'à l'issue de cette autre phase, d'implémenter le modèle à travers tout le pays », a dit Kudo.*

Le directeur national du projet PCN-CI, Fidel Yapi, par ailleurs directeur général de la décentralisation et du développement local, qui représentait le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le général Yagondo Dionandé, a dans son intervention affirmé que *« A la fin, nous devons disposer d'un manuel qui doit concerner aussi bien les communes que les conseils régionaux. Cette réunion va permettre d'affiner ces outils, pour pouvoir à termes, les mettre à la disposition des collectivités »*

Les objectifs de ce 3e comité conjoint est entre autres faire le point des actions menées par le

groupe de Travail depuis sa mise en place, relever les difficultés liées aux actions de terrain énumérer les activités majeures à venir. Les résultats attendus sont l'Etat d'avancement des activités du projet, présenter aux participants les activités à venir man-

ifestées.  
Pour rappel le dit projet est entré dans sa phase de mise en œuvre à partir du mois de novembre 2013 dans la région de Gbêké et a pris fin en avril 2017.

Silué Pionché

POUR UN MEILLEUR DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES

## La direction de la décentralisation élabore un outil référentiel

« Cette 3e réunion nous permettra de disposer d'un outil de développement local performant. Elle nous permettra aussi de faire l'état des lieux afin que d'ici un an, nous puissions avoir un outil référentiel ». Tels sont en partie, les propos du directeur général de la décentralisation et du développement local, Fidèle Yapi. Il les a tenus, le jeudi 1er décembre 2022, au Plateau, lors de la 3e réunion du Comité conjoint de coordination (Ccc) du projet de développement des ressources humaines pour le renforcement de l'administration locale dans les zones centre et nord de la Côte d'Ivoire. Fidèle Yapi mise sur ce rencontre pour doter le pays d'un véritable instrument de développement local. A ce propos, il a invité les participants à faire montre de leurs connaissances et autres expertises afin qu'au terme de la rencontre les collectivités locales puissent disposer d'un manuel technique. « Les enjeux sont énormes et la direction générale de la décentralisation et du développement local compte y jouer pleinement sa participation. Il est donc très important pour notre organisation de valoriser le Projet de développement des ressources humaines pour le renforcement de l'administration locale



La photo de famille (Photo : DR)

dans les zones centre et nord de la Côte d'Ivoire (Pcn-Ci) dont l'objectif principal est de renforcer les capacités des collectivités territoriales. Un programme auquel on y tient énormément. Car le Pcn-Ci développe des méthodes appropriées qui seront approuvées à travers la mise en œuvre de projets pilotes d'infrastructures. Les secteurs concernés sont les écoles primaires publiques et le domaine de l'hydraulique villageoise », a confié le directeur général de la décentralisation et du développement local. Mais bien avant d'arriver à cette étape, a renchérit Fidèle Yapi, la mise en œuvre du projet pilote a été précédée par la sélection de

sites candidats. Cette étape du programme, a-t-il poursuivi, a été opérée de manière concertée avec les collectivités territoriales en mars 2020. Usui Yukiichi, représentant résident adjoint de l'Agence japonaise de coopération internationale (Jica), a, quant à lui, déclaré que le modèle Pcn-Ci dans la gestion de l'école est une approche qui promeut la participation de tous les acteurs de l'école à quelques échelles différentes.

Elycée YAO

## Gouvernance locale

### Un comité mis en place pour résoudre les problèmes de la décentralisation

Les travaux du Comité conjoint de concertation de la décentralisation ont été officiellement lancés, le 12 décembre, à Abidjan, par Vagondo Diomandé, ministre de tutelle. «Il sera chargé notamment d'identifier toutes les difficultés liées à la mise en œuvre de la politique de décentralisation, de les examiner afin d'y apporter des solutions durables», a précisé le ministre. Il a également annoncé que depuis le 5 septembre, un arrêté portant création, organisation et fonctionnement de ce comité a été pris.

Ces travaux ont été lancés en présence du ministre Danho Paulin, à la tête de l'Union des villes et communes de Côte d'Ivoire (Uvicoci) et de Dja Blé Joseph, représentant le président de l'Assemblée des régions et districts de Côte d'Ivoire (Ardci) ainsi que de l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus de décentralisation en Côte d'Ivoire.

La mise en place de cette plateforme de concertation est une initiative qui entre dans le droit fil du message qu'a adressé aux élus locaux, le 2 juin, le général Vagondo. Il les a invités à une gestion plus efficiente des collectivités territoriales.

A ce comité qui vient de voir le jour, le ministère de l'Intérieur et de la Sécurité a assigné différentes missions dont la rédaction de l'avant-projet de décret portant organisation et fonctionnement du Conseil national pour le développe-



Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Vagondo Diaomandé, ministre de tutelle de la décentralisation et du développement local (ph: DR)

ment des collectivités territoriales ; l'examen des points de blocage liés au transfert effectif des compétences de l'État aux dites collectivités ; l'identification des sources de financement des collectivités décentralisées.

Il s'agit aussi de travailler à la modernisation de ces entités et de proposer des financements innovants pour le développement durable des territoires. En plus, ce comité doit élaborer l'avant-projet de loi portant statut de l'élu local. Sans toutefois oublier l'épineux problème d'une gestion saine des ordures ménagères dans les villes et communes du pays.

Concernant sa composition, le Comité conjoint de concertation de la décentralisation se trouve doté de deux principaux organes que sont le comité de pilotage et le secrétariat technique. A ce sujet, au

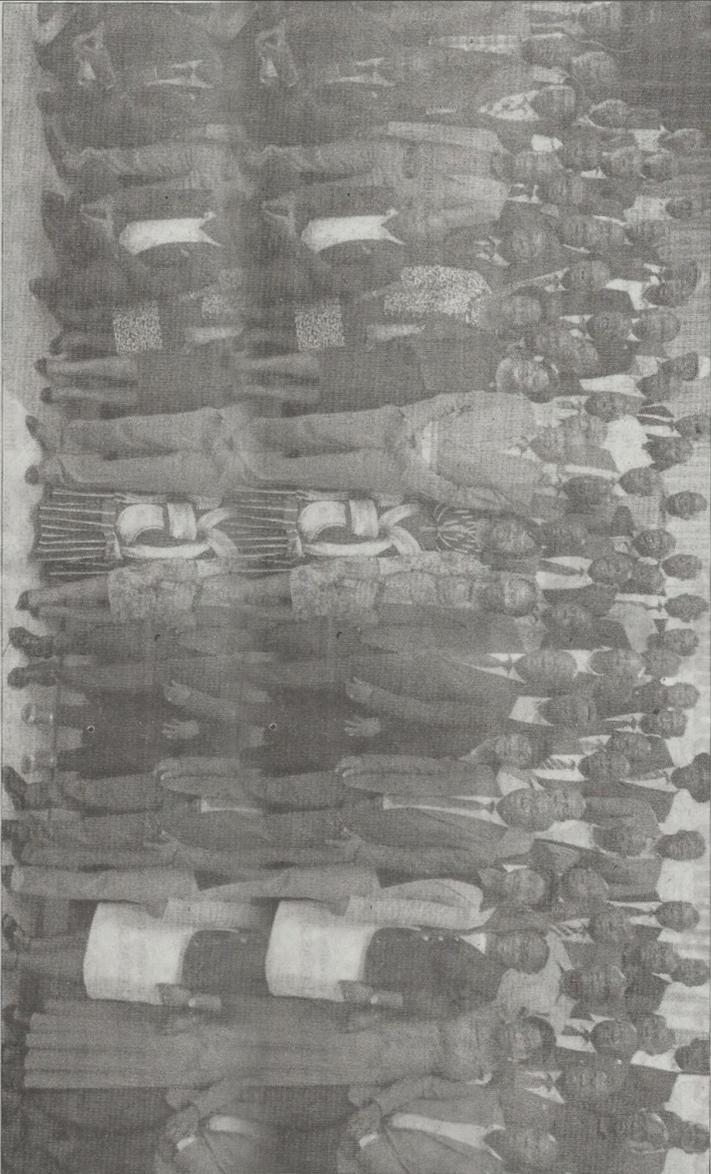
cours de la rencontre du 12 décembre, les 14 membres qui composent le comité de pilotage ont été officiellement présentés au ministre de l'Intérieur et de la Sécurité. Pour lui, aucun sujet ne devra « être mis de côté ».

Au nom de l'Uvicoci, le ministre Danho Paulin a salué et réaffirmé son adhésion à cette nouvelle structure qui va désormais assurer la coordination des travaux dans le vaste chantier de la politique de décentralisation en Côte d'Ivoire. Le général Vagondo Diomandé a instruit le Dg de la Décentralisation et du développement local, tutelle directe des collectivités locales, de mettre tout en œuvre pour livrer les résultats des travaux avant la fin du premier trimestre 2023 ■

MARCEL APPENA  
SOURCE : SERCOM

Collectivités décentralisées

## Les fonctionnaires des collectivités territoriales font le toilettage de leurs textes



Les participants attendent beaucoup de cette rencontre de Yamoussoukro.

es directeurs généraux et secrétaires généraux des collectivités territoriales de Côte d'Ivoire étaient réunis les 12 et 13 janvier 2023 à la salle des fêtes de la mairie de Yamoussoukro. Il s'est agi, à l'occa-

sion, de plancher entre autres sur des questions en rapport avec l'avant-projet de décret portant organisation et fonctionnement du Conseil national pour le développement des collectivités territoriales, l'identification des sources

de financement des collectivités territoriales, travailler à leur modernisation puis de proposer des financements innovants pour le développement durable des territoires, l'élaboration de l'avant-projet de loi portant statut de l'élu local... Le secrétaire général de la mairie de Marcovy, par ailleurs président de la mutuelle des directeurs généraux et secrétaires généraux des conseils régionaux et communes de Côte d'Ivoire, Gbény Kouassi Léon, a fait

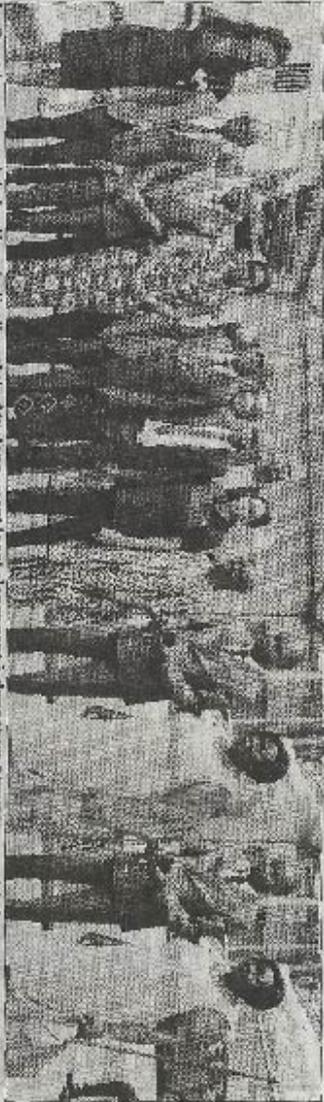
savoir que le statut des travailleurs n'est pas clairement défini depuis la création des collectivités territoriales en 1980. Toute chose qui pousse la bonne marche de la politique de décentralisation. Pour lui, le comité conjoint de

concertation est une lucarne heureuse que leur propose le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité.

C'est pourquoi, un toilettage des textes s'impose avec en vision la création d'une Fonction publique territoriale et d'une Mutuelle générale des fonctionnaires des collectivités territoriales de Côte d'Ivoire. Représentant le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Dr Yapi Fideli, directeur général de la Décentralisation et du Développement local a exhorté l'ensemble des fonctionnaires des collectivités territoriales présents à ces assises de Yamoussoukro, à aborder toutes les questions liées aux indemnités et avantages en faveur des fonctionnaires et agents exerçant dans les collectivités territoriales et à proposer des textes novateurs pour une nouvelle décentralisation axée sur le développement humain. La rencontre a eu pour thème : « Décret 2013-478 du 02 juillet 2013 portant institution d'indemnités et avantages en faveur de certains fonctionnaires et agents exerçant dans les Collectivités Territoriales ».

FATOU SYLLA  
Info : Sercom

## Le directeur général annonce de bonne de bonnes nouvelles



Le Dg et le personnel de la décentralisation et du développement local s'engagent à donner un nouveau souffle à ce département. (PHOTO DR)

es travaux en cours dans le bâtiment, en principe, ne s'arrêteront pas sans avoir résolu l'ensemble des problèmes ; il s'agit des travaux d'achèvement, de construction de nouvelles salles et bureaux... ; quatre véhicules de type 4x4 destinés aux missions et trois minibus affectés au transport du personnel seront disponibles dans les semaines à venir. C'est l'annonce faite, le vendredi 13 janvier 2023, par le directeur général de la décentralisation et du développement local, le Dr Fidel Yapf, à la faveur de la cérémonie de présentation des vœux de nouvel an de ses collaborateurs. \* Ces efforts, je l'espère, se poursuivront.

En ce qui concerne la carrière professionnelle et les mesures d'incitation, des démarches sont présentement en cours pour instaurer des primes et des distinctions honorifiques ou décorations ». a déclaré Dr Fidel Yapf dans son allocution. Le directeur général de la décentralisation et du développement local a fait savoir que le renforcement des capacités des agents fait partie des priorités de l'année 2023.

Profitant de l'occasion, il a remercié l'ensemble du personnel pour le bon collaboration qui a permis de relever des défis et d'obtenir des résultats qui vont dans le sens de l'amélioration des conditions de travail non sans demander

excuses à tous ceux qui n'ont pu participer à la célébration. « C'est un travail d'équipe que je tiens à saluer ici. D'ailleurs, que peut être un Général sans les soldats ? Chacun a joué sa part et nous avons pu glaner des lauriers », s'est-il félicité. Mais des efforts restent à faire. C'est pourquoi, le directeur général de la décentralisation et du développement local exhorte ses collaborateurs à ne pas baisser les bras mais à poursuivre la course comme une armée rangée en bataille pour relever ensemble les défis. « L'adage africain ne dit-il pas à juste titre que seul on va vite et qu'ensemble, on va plus loin ? » a-t-il conclu.

Quant à la porte-parole de l'ensemble du personnel, Aya Walamin Hortense, directrice de la coopération décentralisée, elle a formé des vœux de bonheur pour le directeur général et pour tous ceux qui lui sont chers. Elle a salué l'occasion pour faire un bilan de 15 mois d'intense collaboration, marquée par autant d'avancées. « De ne sortir pas des pertes visant à tasser votre ego, car des faits concrets en témoignent.

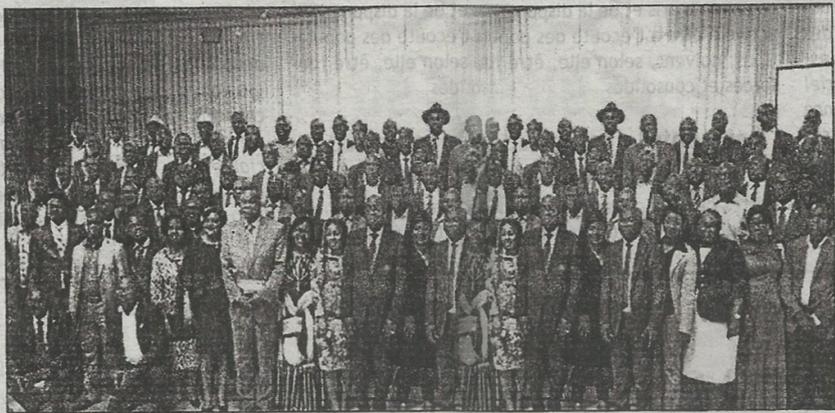
Depuis votre prise de fonction, la Dgdi est entièrement ancrée et a fière allure, le câblage internet a été entièrement rénové, les directions ont été dotées en matériels informatiques de dernière génération, de nouveaux véhicules de liaison acquis... A vouloir faire une énumération exhaustive de vos actions, nous risquons d'y passer la journée », a-t-elle souligné. Ce moment de convivialité d'échanges et de communion fraternelle s'est achevé par la reprise de pré-sents au directeur général de la décentralisation et du développement local.

**MARGEL APPENA**  
 (Secréc. Dgdi)

COLLECTIVITÉS DÉCENTRALISÉES

## Les Secrétaires généraux ont planché planché sur les insuffisances des textes

“Décret 2013-478 du 02 juillet 2013 portant institution d’indemnités et avantages en faveur de certains fonctionnaires et agents exerçant dans les collectivités territoriales”. C’est ce thème qui était inscrit à l’ordre du jour d’un atelier de réflexion. Organisée à l’attention des Directeurs généraux (Dg) et Secrétaires généraux (Sg) des collectivités territoriales de Côte d’Ivoire, cette rencontre s’est déroulée, du 12 au 13 janvier 2023, à la salle des fêtes de la mairie de Yamoussoukro. Selon le Service de communication de la Direction de la décentralisation et du développement local qui nous a donné l’information, l’atelier, qui comprenait 12 Commissions, a permis aux fonctionnaires exerçant dans le domaine des collectivités locales, de plancher sur les 9 thématiques, dont l’examen des différents points de blocage liés au transfert effectif des compétences de l’Etat aux collectivités territoriales et les moyens d’actions conséquents de leur mise en œuvre, à l’effet de permettre l’exercice efficace des mandats locaux ; l’identification des sources de financement des collectivités territoriales, travailler à leur modernisation et proposer des financements innovants pour le développement durable des territoires ; l’élaboration de l’avant-projet de loi portant statut de l’ élu local ; l’examen de la problématique de la gestion des ordures ménagères dans les collectivités décentralisées et l’identification des besoins en formation et en renforcement des capacités des élus locaux. Ouvrant les travaux de l’atelier, le maire de la commune de Yamoussoukro, Jean Kouakou Gnangbé Kouadio, parrain de ces assises, s’est dit honoré



La photo de famille au terme de la cérémonie. (Ph. Dr)

d’accueillir cette importante rencontre qui va aider à résoudre les insuffisances des textes, vieux de 15 ans, et qui ont du mal à s’appliquer sur le terrain. L’ élu de Yamoussoukro a aussi loué le mérite du Directeur général (Dg) de la Décentralisation et du développement local, pour sa clairvoyance et sa vision managériale, qui booste positivement le développement humain des collectivités territoriales depuis sa prise de fonction. Pour Gbetry Kouassi Léon, Sg de la mairie de Marcory et président de la Mutuelle des directeurs généraux et Secrétaires généraux des Conseils régionaux et communes de Côte d’Ivoire, le statut des travailleurs n’est pas clairement défini depuis la création des collectivités territoriales en 1980. Toute chose qui plombe la bonne marche de la politique de décentralisation. Pour lui, le Comité conjoint de concertation est une lucarne heureuse que leur propose, le ministre de l’Inté-

rieur et de la on- des solutionsuffi- blèmes. Toutefois, tige des texteter- de fond la créatssi blique territoéral générale des fève- tés territorince Représentant bste et de la sécurihu- la Décentralisat- ement local, a e- naires des colé la aborder toute la indemnités et et dans les collect- ré- proposer desotre, une nouvelle etai- le développerdes faire les chos980. des présents anne Décentralisatirali- local. point de euse e l’Inté-

rieur et de la sécurité, pour trouver des solutions à ces nombreux problèmes. Toutefois, a-t-il dit, un toilettage des textes s’impose, avec en toile de fond la création d’une Fonction publique territoriale et d’une Mutuelle générale des fonctionnaires des collectivités territoriales de Côte d’Ivoire. Représentant le ministre de l’Intérieur et de la sécurité, Dr Yapi Fidel, Dg de la Décentralisation et du développement local, a exhorté les fonctionnaires des collectivités territoriales à aborder toutes les questions liées aux indemnités et aux avantages à exercer dans les collectivités territoriales et à proposer des textes novateurs, pour une nouvelle décentralisation axée sur le développement humain. Sachant faire les choses, la Mutuelle a remis des présents au parrain et au Dg de la Décentralisation et du développement local.

Elysée YAO

## Réforme des collectivités territoriales Le statut du personnel au cœur d'un atelier



Le directeur général Fidel Yapi et ses collaborateurs engagés dans la dynamique des réformes de la décentralisation.

L'actualisation des textes susceptibles d'améliorer les conditions de vie du personnel. Tel est l'objectif principal de l'atelier de réflexion qui s'est tenu lundi, à Koumassi. Ce, à l'initiative du directeur général de la Décentralisation et du Développement local, Dr Fidel Yapi, qui y a convié les directeurs et chefs de services administratifs des mairies de Côte d'Ivoire. Car sa vision est que la décentralisation se situe au cœur du développement du pays. « *Nous sommes venus mettre la décentralisation au cœur du développement* », a souligné Dr Fidel Yapi à l'ouverture de cet atelier de réflexion. Les participants ont donc abordé l'ensemble des problématiques concernant la mise en œuvre de la politique de décentralisation en Côte d'Ivoire. Une

occasion pour le Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local d'inviter ses collaborateurs à revisiter le décret portant statut du personnel des collectivités territoriales, mais surtout le décret 2013-478 du 02 juillet 2013 portant institution d'indemnités et avantages en faveur de certains fonctionnaires et agents exerçant dans les Collectivités Territoriales. Ces textes comportent, selon Dr Fidel Yapi, de nombreuses insuffisances qu'il faut corriger. C'est pourquoi, au personnel d'encadrement des collectivités territoriales en charge de l'établissement des actes administratifs, Fidel Yapi a indiqué toute la nécessité de la redéfinition de ses attributions, mais surtout à la réflexion sur une éventuelle collaboration avec l'Office

National de l'Etat Civil et de l'Identification (Oneci).

Au nom du Réseau des Directeurs et Chefs des Services Administratifs des Mairies de Côte d'Ivoire, son Président Toh Sehi Jean Marie Serge a pris l'engagement de produire un travail de qualité. Il s'est engagé à accompagner le Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local dans la dynamique qu'il entend impulsée au secteur de la décentralisation depuis sa nomination.

Le représentant du maire de Koumassi, Mabéa Jean Claude, qui s'est réjoui du choix de la commune pour abriter cette rencontre, a encouragé les participants à faire de bonnes propositions pour le bonheur de leur coopération.

GERMAINE GERMAINE BONI



# DGDDL



*Tutelle de l'Etat sur les Collectivités Territoriales,  
un acteur clé du développement local*

Immeuble Pérignon, entre l'Assemblée Nationale et le Collège Notre Dame du Plateau



(+225) 27 20 21 37 50 / (+225) 27 20 21 96 20



(+225) 27 20 21 27 79



[www.dgddl.gov.ci](http://www.dgddl.gov.ci)



[facebook.com/dgddl.2022](https://facebook.com/dgddl.2022)



BPV 266 Abidjan